

Rapport de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 31 juillet 2024 en vue de l'ouverture d'un crédit de 500 000 francs destiné à renouveler et acquérir du matériel et des équipements pour les animations dans l'espace public.

6 février 2025

Rapport de M. Alpha Oumar Dramé.

Cette proposition a été renvoyée à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication (CSDOMIC) lors de la séance plénière du Conseil municipal du 3 septembre 2024. La commission s'est réunie le 12 décembre 2024 sous la présidence de M. Christian Zaugg. Les notes de séances ont été prises par M^{me} Nora de Riedmatten, que le rapporteur remercie pour la qualité de son travail.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 500 000 francs destiné à acheter du matériel et des équipements pour des animations dans l'espace public.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 500 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2025 à 2029.

Art. 4. – Le Conseil administratif de la Ville de Genève est autorisé à aliéner tout ou partie des objets concernés par la présente demande de crédit lorsqu'ils

seront totalement amortis et à les transférer à cet effet du patrimoine administratif au patrimoine financier.

Séance du 12 décembre 2024

Audition de M^{me} Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative, en charge du département de la sécurité et des sports (DSSP), accompagnée de M^{me} Julie Devaud, chargée de projets au DSSP

M^{me} Barbey-Chappuis indique que la demande de crédit vise à renouveler et à acquérir le matériel pour les animations mises en place autour de la rade comme la Banquise, les Bains du Jet d'eau, la Canopée et la nouvelle buvette sur le quai Wilson. Depuis le début de la législature, le Conseil administratif et le département de la sécurité et des sports (DSSP) mènent une politique visant à valoriser et à animer le domaine public et, en particulier, à faire en sorte de réaménager la rade, en prenant en compte les attentes et les besoins de la population.

La Canopée est un espace de bien-être et de sport comportant une buvette. Il s'agit du premier projet lancé en début de législature et ayant rencontré un succès grandissant au fil des ans. La Banquise a aussi rencontré un très grand succès. Les taux de réservation ont été de 95% la première année et de 100% la deuxième.

Les Bains du Jet d'eau ont ouvert cette année sur un emplacement provisoire. Pour ce projet, ils travaillent en collaboration avec le département de M^{me} Perler. La buvette Trempeette a aussi été bien acceptée par le public. Ils leur soumettent cette demande de crédit, faisant suite à une autre demande de crédit qui avait été déposée en 2023, afin de pouvoir continuer ces projets en remplaçant le matériel détérioré par la météo ou par les incivilités.

M^{me} Devaud ajoute qu'ils souhaitent présenter des projets de qualité et faire en sorte que l'infrastructure soit mise à disposition de la population.

Questions des commissaires

Une commissaire affirme avoir remarqué les objectifs de transition écologique et de cohésion sociale dans la proposition. Elle constate qu'il y a une sorte de mixité, de manière organique, dans la mesure où les gens bénéficient des animations. Elle aimerait savoir s'ils prévoient une véritable réflexion autour d'axes sociaux avec le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) et l'intégration dans le cadre de la gestion d'acteurs et d'actrices de la place, comme des associations d'insertion professionnelle ou travaillant auprès des jeunes. Elle voudrait aussi savoir quelle est la réflexion autour de l'utilisation des infrastructures par les seniors et par les personnes à mobilité réduite (PMR).

M^{me} Barbey-Chappuis répond qu'ils sont très attentifs à ce que ce soit accessible aux PMR; par exemple, aux Bains du Jet d'eau, ils ont installé une chaise leur permettant de se baigner. Pour toutes les animations, ils travaillent avec les associations concernées. Au sujet du marché de Noël, ils ont aussi fait en sorte que les organisatrices soient particulièrement attentives à l'accès pour les PMR. Sur la question de l'intégration, la buvette Trempeste est un bon exemple, car des jeunes migrants l'ont exploitée tout l'été.

M^{me} Devaud complète en affirmant que l'association projet Diversité soutenue par la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) a engagé des requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA) et ex-RMNA pour faire des services tout l'été. Ce projet a été très apprécié. Ils essaient de choisir des associations avec des buts différents, mais cette insertion est l'une des valeurs qu'ils souhaitent soutenir.

M^{me} Barbey-Chappuis affirme qu'ils ont aussi travaillé avec des associations actives dans ce qui touche aux droits LGBTQIA+, par exemple pour la gestion de la Canopée. Du côté des Bains du Jet d'eau, ils ont plutôt travaillé avec des associations du domaine culturel.

La commissaire demande s'ils travaillent avec les autres départements.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que, s'ils en ont besoin, ils travaillent avec d'autres départements, mais qu'en général ils collaborent avec des associations.

Un commissaire remercie pour la présentation. Il voudrait que les glaciers soient peints en bleu afin que la rade soit plus belle.

M^{me} Barbey-Chappuis répond qu'ils travaillent déjà sur la question des pavillons. Les baux ont été résiliés en 2023. Ils ont trouvé un accord avec les exploitants qui ont jusqu'en 2026 pour l'utilisation des pavillons. Ils ne savent pas si par la suite il s'agira d'une rénovation ou de structures nouvelles. Il est probable qu'ils travaillent sur le renouvellement de ces pavillons et, en parallèle, sur de nouveaux projets plus pérennes. La rade est un site extrêmement protégé et implique de nouveaux acteurs institutionnels et privés. Le processus est enclenché depuis 2023, mais les résultats peuvent prendre un certain temps.

La commissaire souhaite savoir s'il peut y avoir une chance d'avoir quelque chose de plus propre en 2025.

M^{me} Barbey-Chappuis répond qu'ils sont en train de discuter avec le département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM). Ce dernier est censé leur revenir avec des projections par rapport aux pavillons. Elle n'est pas sûre qu'ils y arrivent pour l'été 2025, mais elle aimerait bien que ce soit le cas pour l'été 2026.

Un commissaire demande, par rapport à la Canopée, s'ils ont un lien avec des producteurs locaux.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que le Service des espaces verts (SEVE) s'occupe de la végétalisation de la Canopée.

Prises de position

Un commissaire du Parti libéral-radical indique que son parti est prêt à voter. Il affirme que le projet est bon et que les dépenses ne sont pas élevées.

Une commissaire du Parti socialiste dit qu'ils soutiendront la proposition, dont les buts répondent à des exigences de durabilité. Un axe de travail qui mériterait une amélioration est celui concernant la collaboration avec les autres départements. Ils considèrent qu'ils devraient augmenter la collaboration en amont pour penser l'utilisation des espaces et des animations, notamment avec le DCSS et le Service de la jeunesse (SEJ). Il y a tout un pan de la population qui pourrait bénéficier de ces animations et contribuer à la réflexion qu'il y a autour afin que cela puisse servir à l'entière de la population.

Un commissaire du groupe des Vert-e-s affirme qu'ils trouvent la proposition intéressante. Ils pensent qu'il serait bien de pouvoir étendre ce projet aux autres départements de la Ville de Genève. Ils saluent la participation du SEVE. La participation des départements peut améliorer la qualité de vie, ainsi que ce qui est lié aux espaces verts et aux îlots de fraîcheur.

Un commissaire du Centre indique que son groupe votera pour cet objet, dans la mesure où les projets sont nécessaires, bien faits, et que le montant demandé est raisonnable.

Vote

Par 15 oui (4 S, 3 Ve, 1 EàG, 2 LC, 1 UDC, 3 PLR, 1 MCG), la proposition PR-1642 est acceptée à l'unanimité.